RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

UN **CONSEIL FORT** DE SES **MEMBRES**

Conseil du patronat du Québec

S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ

LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

MISSION – Le Conseil du patronat a pour mission de s'assurer que les entreprises puissent disposer au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

VISION – Point de convergence de la solidarité patronale, le Conseil du patronat, par son leadership, constitue la référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère, au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

VALEURS – Rigueur et pragmatisme / importance du capital humain / responsabilité / créativité / entrepreneuriat / solidarité / ouverture / passion et engagement.

LES PRINCIPALES INSTANCES DU CONSEIL DU PATRONAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-Yves Leblanc, administrateur de sociétés

Vice-président

Georges Dick, directeur général mondial – Hydroélectricité et Barrages, AECOM Consultants inc.

Administrateurs

Jean Beauchesne, président-directeur général, Fédération des cégeps

Claude Beaudin, vice-président, Ressources humaines, Bombardier Aéronautique

Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction, Groupe Desgagnés inc.

Caroll Carle, vice-président – Employés et culture, Gaz Métro

Paul Dénommée, vice-président, contrôleur corporatif, Metro inc.

Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du patronat du Québec

Stéphane Gauthier, président, Groupe TCI

Gilbert Grimard, président sortant, Association de la construction du Québec

Alain Harvey, vice-président, Capital humain, Division Produits industriels, Kruger

Jean-François Michaud, président-directeur général, Association des fabricants de meubles du Québec

Nathalie Pilon, présidente, Canada, Thomas & Betts

Éric Prud'homme, directeur Québec, Association des banquiers canadiens

John Rosato, président sortant, Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles / BOMA Québec

Richard G. Roy, président et chef de la direction, Uni-Sélect inc.

Jean Simard, président-directeur général, Association de l'aluminium du Canada

Alain Tascan, président-directeur général, SAVA Transmédia

LE PERSONNEL DE LA PERMANENCE

Yves-Thomas Dorval, président

Carmel Laflamme, vice-présidente – santé et sécurité du travail

Jacques Leblanc, vice-président – politiques de développement de la main-d'œuvre

Louis-Paul Lazure, vice-président – communications

Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef

Me Guy-François Lamy, directeur – affaires juridiques

Dominique Malo, conseiller cadre – santé, sécurité et relations du travail

Patrick Lemieux, conseiller – communications

Suzanne Cyrenne, administration

Chantal Picard, coordonnatrice – services aux membres et aux instances

Julie Lefebvre, adjointe administrative – santé et sécurité du travail

Geneviève Le May, adjointe – événements et communications

Le Conseil du patronat perd son premier vice-président, M. Daniel Audet (1961-2012)

C'est avec une grande tristesse que le Conseil du patronat a appris en juin dernier le décès de son premier vice-président, M. Daniel Audet, emporté par le cancer à l'âge de 51 ans. M. Audet est arrivé en poste au Conseil du patronat en mai 2007 et a piloté de nombreux dossiers d'importance.

« ... des efforts colossaux déployés par le Conseil du patronat tout au long de l'année pour répondre à sa mission première... »

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une autre année des plus occupées et des plus riches en matière de publications, d'activités et d'interventions s'achève pour le Conseil du patronat du Québec.

Au cours de ces derniers mois, j'ai pu compter sur la précieuse collaboration de mes collègues membres du conseil afin d'assurer la bonne marche des affaires de l'organisation. Je tiens à les remercier de leur disponibilité et de leur engagement constant qui ont permis à l'organisation d'accroître son rayonnement plus que jamais en 2012, tant auprès du milieu des affaires et des décideurs gouvernementaux que du grand public.

La lecture de ce rapport témoigne des efforts colossaux déployés par le Conseil du patronat tout au long de l'année pour répondre à sa mission première, qui est de favoriser la mise en place des meilleures conditions possibles au Québec afin que les employeurs et les entreprises puissent prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Ce travail n'aurait pas pu être possible sans l'appui indéfectible et constant de nos membres qui, par leur implication et leurs commentaires, contribuent au dynamisme et à l'efficacité du Conseil du patronat. Je les remercie de leur confiance et je les invite à réitérer leur appui au Conseil afin qu'il puisse continuer à représenter avec succès leurs préoccupations sur les différentes tribunes où il est présent.

Enfin, je remercie chaleureusement l'équipe de la permanence pour son travail assidu et dévoué. Les efforts considérables déployés au quotidien par cette équipe, petite mais passionnée, ont permis de continuer de faire du Conseil du patronat, depuis 43 ans, une référence incontournable dans les principaux débats publics qui interpellent les employeurs et de s'imposer comme porte-parole majeur et crédible du milieu des affaires au Québec.

Jean-Yves Leblanc

Président du conseil d'administration

« Les préoccupations des employeurs ont été abondamment couvertes par les médias au Québec grâce aux interventions publiques du Conseil du patronat. »

MOT DU PRÉSIDENT

2012 aura été une année particulièrement intense à tous les points de vue pour le Conseil du patronat.

L'ensemble de ses réalisations et de ses résultats s'inscrivent dans le cadre de ses grandes stratégies 2010-2013, à savoir : une participation active et engagée dans les débats et au sein des diverses instances, des représentations efficaces et mobilisatrices, des contenus pertinents et des propositions pragmatiques, ainsi que des communications dynamiques et constructives.

Le Conseil du patronat a continué à nettement se démarquer sur différents plans, au cours de l'année 2012, pour devenir une force incontournable, tant auprès de la communauté des affaires, les associations syndicales, les décideurs gouvernementaux que du grand public.

À ce sujet, soulignons que le Conseil du patronat a été plus présent que jamais dans les médias en 2012. En effet, un rapport produit par une firme indépendante pour le compte du Conseil du patronat révèle, entre autres, que le nombre d'articles et de reportages rapportant les prises de position de l'organisation au cours de la dernière année a connu une hausse fulgurante de 23 % comparativement à 2011, et de 400 % depuis 2008! Cela confirme que les préoccupations des employeurs ont été abondamment couvertes par les médias au Québec grâce aux interventions publiques du Conseil du patronat.

Rappelons aussi que le Conseil a participé à de nombreuses consultations publiques tout au long de l'année. Mentionnons, à titre d'exemple, les deux premières rencontres préparatoires sur la qualité de l'enseignement supérieur et l'accessibilité et la participation aux études supérieures en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, les travaux du comité d'experts sur l'avenir des régimes de retraite, la consultation publique sur le projet de loi sur l'intégrité en matière de contrats publics et la consultation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) sur la prochaine politique nationale de la recherche et de l'innovation.

Dans un contexte économique international marqué par l'incertitude et devant les nombreux enjeux que le Québec aura à affronter au cours des prochaines années, le Conseil du patronat a profité par ailleurs des derniers mois pour analyser les défis socioéconomiques et amorcer le développement d'une vaste campagne de la prospérité. Cette initiative de communication multiplateforme sans précédent, qui se déploierait sur trois années, vise à maintenir et améliorer le niveau de vie des Québécois en s'appuyant sur la création de richesse au Québec par le milieu des affaires afin de générer une prospérité durable.

C'est à ce rendez-vous unique que je convie aujourd'hui tous les employeurs du Québec à appuyer le Conseil du patronat pour lui permettre non seulement de renforcer son rôle de porte-parole du milieu des affaires, mais aussi de devenir un véritable moteur de changement et contribuer à faire du Québec un modèle de développement économique reconnu et admiré.

Yves-T. Dorval

Yves-Thomas Dorval

Président

UNE PARTICIPATION ACTIVE ET ENGAGÉE AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation active et engagée du président et des autres porte-parole du Conseil du patronat auprès des diverses instances où s'élaborent les politiques qui touchent les entreprises.

En 2012, le Conseil a notamment représenté les employeurs :

- au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), et aux nombreux comités de travail de la CSST;
- au conseil d'administration de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et aux nombreux groupes de travail de la Commission;
- au Conseil des partenaires économiques;
- au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM);
- au Comité des intervenants économiques du sous-ministre de l'Immigration;
- auprès des députés par une tournée annuelle des caucus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes;
- au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques;
- à la Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du Conseil canadien des employeurs et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail.

Parallèlement à cette participation statutaire et régulière, le Conseil du patronat a continué d'assurer une vigie et d'intervenir ponctuellement, et avec vigueur, auprès des autres instances politiques et gouvernementales dont les décisions touchent les entreprises. Voici, par champ d'intervention, les principales représentations effectuées en 2012 par le Conseil du patronat au palier provincial.

© Guillaume D.Cyr

Mme Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef du Conseil du patronat, lors d'une rencontre thématique à Québec, en novembre 2012, en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Qualité et disponibilité de la main-d'œuvre

- **Vieillissement de la main-d'œuvre et avenir de la retraite** – Mémoire soumis et présenté, en janvier, dans le cadre de la consultation publique menée par les adjoints parlementaires de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministre des Finances, Mme Johanne Gonthier et M. Emmanuel Dubourg
- **Qualité de l'enseignement supérieur** – Commentaires soumis, en novembre, à l'occasion de la première rencontre thématique préparatoire en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur
- **Accessibilité et participation aux études supérieures** – Commentaires soumis, en décembre, à l'occasion de la seconde rencontre thématique préparatoire en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur

© Union des municipalités du Québec

M. Yves-Thomas Dorval à l'occasion des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.

Coûts concurrentiels du capital humain

- Avenir des régimes de retraite – Commentaires soumis et présentés, en février, dans le cadre des travaux du comité d'experts sur l'avenir de la retraite
- Taxes sur la masse salariale – Interventions constantes et répétées sur de multiples tribunes, visant à sensibiliser toutes les parties prenantes à l'impact des taxes sur la masse salariale trop élevées au Québec

Réglementation intelligente

- Intégrité en matière de contrats publics – Commentaires soumis, en novembre, dans le cadre des consultations de la Commission des finances publiques

Finances publiques saines et fiscalité concurrentielle

- Situation des finances publiques et de la fiscalité au Québec – Document de réflexion présenté en octobre

Économie durable

- Financement du transport en commun – Mémoire soumis et présenté, en mai, dans le cadre de la consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal
- Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation – Mémoire soumis et présenté, en août, à l'occasion de la consultation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ)

Élections Québec 2012 – Les préoccupations des employeurs efficacement représentées

Le Conseil du patronat a été très actif avant et pendant la campagne électorale qui s'est déroulée au Québec pendant une partie de l'été. Ainsi, dès le mois de juillet, le Conseil a interpellé directement les principales formations politiques avec une série de textes d'opinion et de communiqués sur les principaux enjeux d'intérêt pour la communauté des affaires et le milieu patronal du Québec.

Ces interventions, combinées à un déjeuner-panel électoral qui a été tenu en août en compagnie des porte-parole économiques des principaux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, ont généré une série d'entrevues des porte-parole du Conseil du patronat dans les principaux médias nationaux et régionaux et une couverture médiatique des plus enviables. Les employeurs du Québec ont ainsi obtenu la garantie que les questions qui les préoccupent ont été discutées dans les débats publics.

© Normand Huberdeau/NH Photographes

M. Yves-Thomas Dorval et Mme Norma Kozhaya en compagnie de M. Christian Dubé (Coalition Avenir Québec), M. Alain Paquet (Parti libéral du Québec) et M. Nicolas Marceau (Parti québécois) lors du déjeuner-panel électoral du Conseil du patronat

LE CONSEIL DU PATRONAT
ACTIF SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE

Étant indépendant de tout organisme pancanadien, le Conseil du patronat intervient régulièrement et en toute latitude pour défendre les intérêts des employeurs québécois auprès des instances fédérales.

En 2012, il a participé notamment aux consultations suivantes :

Janvier

- Participation à une table ronde prébudgétaire organisée par la ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement des compétences, Mme Diane Finley
- Participation à une rencontre de consultation du Comité consultatif fédéral sur la stratégie internationale en matière d'éducation

Mars

- Présentation dans le cadre de la consultation publique du Comité permanent des finances de la Chambre des Communes sur le projet de loi C-25, *Loi concernant les régimes de pension agréés collectifs et apportant des modifications connexes à certaines lois*

Avril

- Participation à une rencontre de consultation sur le projet d'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Août

- Représentations auprès de la ministre Diane Finley à propos des impacts du budget fédéral et des changements à l'assurance-emploi pour les employeurs embauchant des travailleurs saisonniers, notamment dans le secteur agricole

Parlement du Canada

Novembre

- Mémoire et présentation dans le cadre des consultations prébudgétaires 2013-2014 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes
- Mémoire et présentation dans le cadre de la consultation publique du Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur le projet de loi C-377, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exigences applicables aux organisations ouvrières)*

Décembre

- Représentations auprès de la ministre Diane Finley, à propos des changements apportés au régime d'assurance-emploi

DE NOMBREUX GAINS TANGIBLES POUR LES EMPLOYEURS

Plusieurs interventions et représentations effectuées par le Conseil du patronat en 2012 ont généré de nombreux résultats et des gains tangibles pour les employeurs. En voici quelques exemples :

Budgets fédéral et provincial

À la suite des représentations constantes du Conseil du patronat auprès des ministres des Finances du Québec et du Canada, notamment dans le cadre des consultations prébudgétaires, les préoccupations des employeurs en matière de contrôle des dépenses publiques, de retour à l'équilibre budgétaire et de remboursement de la dette ont trouvé une écoute attentive qui s'est traduite dans les plans budgétaires présentés, en mars, à Québec et à Ottawa. C'est aussi, entre autres, à l'issue des nombreuses interventions fort médiatisées du Conseil du patronat à propos de l'intention du gouvernement de compenser le manque à gagner au niveau des recettes fiscales en haussant les impôts des contribuables et en taxant rétroactivement les dividendes et les gains en capital, que le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, a annoncé dans son budget, en novembre, un compromis plus acceptable, bien que pénalisant pour les contribuables à revenu élevé.

Simplification réglementaire et administrative

En janvier, le gouvernement du Québec a rendu public le rapport du Groupe de travail sur la simplification réglementaire et administrative, au sein duquel le Conseil du patronat et ses associations sectorielles membres se sont activement impliqués tout au long de l'année 2011. Un comité de suivi formé de représentants du milieu des affaires, dont le président du Conseil, a ensuite été mis sur pied afin de suivre l'évolution de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport. Parallèlement, le président du Conseil du Trésor du Canada, M. Tony Clement, a rendu public le rapport de la Commission fédérale sur la réduction de la paperasse (pour lequel le Conseil du patronat a également été consulté) et le plan d'action du gouvernement visant à mettre en œuvre les recommandations de la Commission.

© François Desaulnier

Les membres du comité de suivi en matière de simplification réglementaire et administrative en compagnie de l'ex-ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Sam Hamad.

Taxes sur la masse salariale

Les interventions répétées du Conseil du patronat au cours des dernières années auprès des décideurs gouvernementaux afin de les sensibiliser aux impacts négatifs des hausses répétées des taxes sur la masse salariale sur la création d'emplois et la croissance économique ont manifestement porté des fruits en 2012. En effet, alors qu'une baisse du taux de cotisation au Fonds de santé et de sécurité du travail pour les employeurs en 2013 a été annoncée en avril, le taux de cotisation au Fonds d'assurance parentale, pour sa part, a été gelé pour la même période. Ces gains significatifs s'ajoutent aux interventions du Conseil du patronat au cours des dernières années sur le financement du régime d'assurance-emploi, qui ont permis de limiter de façon importante les hausses imposées aux employeurs du Québec et du Canada pour les années à venir.

Des résultats éloquents

Un sondage réalisé par la firme Léger Marketing pour le compte du Conseil du patronat auprès des employeurs du Québec confirme la valeur ajoutée perçue par les membres du Conseil à la lumière des efforts déployés par l'organisme. Voici quelques données recueillies auprès d'associations sectorielles et d'entreprises membres du Conseil du patronat qui parlent d'elles-mêmes :

- **98 %** ont une opinion positive du Conseil;
- **88 %** connaissent le président du Conseil ou en ont entendu parler;
- **88 %** sont satisfaits de leur membership;
- **71 %** estiment que le Conseil exerce davantage ou autant d'influence qu'il y a 4 ans.

LE LEADERSHIP INCONTESTABLE DU CONSEIL DU PATRONAT EN MATIÈRE …

… de santé et de sécurité du travail

Grâce à ses représentations efficaces auprès des diverses instances et de la mobilisation patronale en partenariat avec d'autres associations, le Conseil du patronat a été particulièrement actif en 2012 dans tous les dossiers concernant les employeurs en matière de santé et de sécurité du travail :

Modernisation du régime de santé et de sécurité du travail

À la suite du dépôt, en avril, du projet de loi n° 60 visant à moderniser le régime de santé et de sécurité du travail, le Conseil du patronat a mené des représentations actives et répétées auprès des élus et des hauts fonctionnaires du gouvernement et sur la place publique pour demander d'importantes modifications au projet de loi, voire son retrait. Il ne correspondait pas, en effet, aux 30 recommandations issues du consensus patronal-syndical au conseil d'administration de la CSST et présentées à la ministre du Travail à l'automne 2011 et il aurait pu entraîner des impacts importants et néfastes pour l'ensemble des employeurs du Québec. Le déclenchement de la campagne électorale, en août, a fait en sorte que le document législatif est heureusement mort au feuilleton. Dès l'élection du nouveau gouvernement, en septembre 2012, le Conseil du patronat a poursuivi ses représentations afin qu'un projet de loi reflétant davantage le consensus patronal-syndical.

Taux de cotisation à la CSST pour 2013

En mai, la CSST a annoncé une baisse de 0,05 $ du taux de cotisation moyen des employeurs pour 2013, qui est passé à 2,08 $ par 100 $ de masse salariale. Rappelons que ce résultat est en partie le fruit du travail du Conseil du patronat et de la délégation patronale au conseil d'administration de la CSST, qui avait proposé, en 2010, des modifications à la politique de capitalisation de la CSST afin de stabiliser le taux de cotisation des employeurs.

Projet de norme sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail

En 2012, le Conseil du patronat a poursuivi ses représentations auprès des décideurs gouvernementaux, tant à Ottawa qu'à Québec, afin de les sensibiliser aux inquiétudes des employeurs quant aux impacts du projet de norme pancanadienne sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, proposé par la Canadian Standards Association et le Bureau de normalisation du Québec. Le Conseil a mené parallèlement plusieurs consultations auprès de ses membres sur le dossier.

Mme Carmel Laflamme et M. Dominique Malo entourés de quelques membres du comité consultatif du Conseil du patronat sur la santé et la sécurité du travail.

© Normand Huberdeau/NH Photographes

LE LEADERSHIP INCONTESTABLE DU CONSEIL DU PATRONAT EN MATIÈRE …

… de relations du travail

Modernisation du *Code du travail*

À la suite des travaux de la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale, en 2011, dans le cadre du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions concernant les travailleurs de remplacement prévues au *Code du travail*, le Conseil du patronat a mené des représentations constantes auprès du gouvernement du Québec pour sensibiliser les élus et les hauts fonctionnaires aux impacts négatifs d'un élargissement de ces dispositions pour les employeurs. Le Conseil a insisté également sur la nécessité de revoir l'ensemble du *Code du travail* afin de rétablir un équilibre relatif dans le régime de relations du travail au Québec.

Relations du travail dans l'industrie de la construction

Fort des nombreux gains obtenus par les employeurs du Québec avec l'adoption, à la fin de 2011, de la *Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction*, le Conseil du patronat a suivi étroitement tout au long de l'année la mise en application des dispositions contenues dans la loi afin de corriger certaines problématiques du régime de relations du travail dans l'industrie et de la rendre plus performante et compétitive.

Loi sur les décrets de convention collective

En février, le Conseil du patronat a participé aux consultations du ministère du Travail sur la *Loi sur les décrets de convention collective*. Tout en estimant que la Loi actuelle répondait toujours, de façon générale, aux besoins des parties directement concernées, le Conseil a souligné que certaines modifications gagneraient néanmoins à y être apportées, notamment en ce qui a trait à la définition de « salariés » et à l'implantation d'un règlement de qualification unique, tout particulièrement dans le secteur de l'automobile. Le Conseil du patronat a indiqué, par ailleurs, qu'il y aurait peut-être lieu de revoir, dans certains cas, le mode d'intervention des inspecteurs, mais qu'il n'était pas approprié d'accroître l'implication du ministère du Travail ou de tierces parties assujetties dans les négociations ou le fonctionnement des comités paritaires.

© Gilles Roux

Le président du Conseil du patronat en compagnie d'autres intervenants à l'occasion d'une rencontre à Trois-Rivières, en décembre 2012, préalablement au Sommet sur l'enseignement supérieur.

DES CONTENUS PERTINENTS ET PRAGMATIQUES

En plus des nombreux mémoires et des autres représentations écrites produits en appui à ses représentations auprès des gouvernements, le Conseil du patronat a préparé à l'intention de ses membres plusieurs dossiers et plusieurs séances d'information riches en contenus pertinents et pragmatiques.

ÉTUDES ET DOCUMENTS

- **En mai :** sondage Léger Marketing sur les relations du travail réalisé pour le compte du Conseil du patronat auprès de 1 049 Québécoises et Québécois – dont 633 travailleurs – et de 350 gestionnaires en relations du travail. L'étude révèle notamment que la grande majorité des personnes interrogées estiment que l'utilisation des cotisations syndicales devrait être plus adéquate et transparente, que la loi anti-briseurs de grève peut décourager des entreprises à venir s'établir au Québec, qu'un scrutin secret pour un vote d'accréditation syndicale devrait être obligatoire et, enfin, que les employeurs, tout comme les syndicats, devraient pouvoir communiquer avec les employés lors de négociations collectives.
- **En octobre :** *Dossier spécial sur les prévisions salariales 2013,* produit en collaboration avec les meilleures firmes de consultation en ressources humaines du Québec (Aon Hewitt, Mercer, Morneau Shepell, Towers Watson). Près de 150 gestionnaires et professionnels en ressources humaines d'associations sectorielles et d'entreprises de toutes tailles ont assisté au lancement du document.
- **En août :** troisième édition du *Bulletin de la prospérité du Québec,* un outil unique qui compare la performance du Québec à celles d'autres provinces canadiennes et pays de l'OCDE en matière de création de richesse et de prospérité. La publication du document a suscité plusieurs réactions, et la conférence de presse pour rendre l'étude publique a généré une imposante couverture médiatique, tant dans les médias électroniques et écrits que dans les sites Web d'actualités.
- **Principal outil de communication** avec ses membres, le bulletin mensuel *InfoCPQ,* a été publié en onze numéros en 2012; dans chacune des parutions, le bulletin contenait une synthèse des prises de position du Conseil du patronat et, le cas échéant, des modifications législatives ou réglementaires obtenues à la suite de ses représentations. Un résumé de la couverture médiatique accordée à chacune des interventions était également fourni. *InfoCPQ* est l'un des documents les plus consultés sur le site Web du Conseil du patronat et, selon un sondage réalisé en 2012 auprès des lecteurs du bulletin, un outil d'information des plus appréciés.

CONSULTATIONS EN LIGNE

Le Conseil du patronat a consulté ses membres, en ligne, afin de recueillir leurs opinions et leurs commentaires au regard de différents enjeux sur lesquels se positionne le Conseil ainsi que sur ses activités. Les membres ont ainsi été sondés sur, entre autres :

- Le Régime des rentes du Québec, le vieillissement de la population et l'épargne-retraite;
- Le conflit étudiant;
- La campagne électorale québécoise;
- La francisation des entreprises au Québec;
- La qualité de l'enseignement supérieur;
- L'accessibilité et la participation aux études supérieures;
- La réglementation en matière de lobbyisme.

© Normand Huberdeau/NH Photographes

La directrice de la recherche et économiste en chef du Conseil du patronat entourée des experts en rémunération et en ressources humaines invités au déjeuner-causerie sur les prévisions salariales 2013.

SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION

Responsable de la formation des 87 membres issus des associations d'employeurs à la Commission des lésions professionnelles (CLP), le Conseil du patronat a organisé à leur intention deux ateliers de formation de deux jours chacun, tenus respectivement à Québec et à Montréal, aux mois d'avril et de novembre. Les sujets suivants ont été abordés lors de ces rencontres :

AVRIL

- La revue jurisprudentielle de 2011;
- L'impact du financement dans les dossiers de lésions professionnelles;
- La notion élargie de l'accident du travail;
- La discussion de cas vécus complexes.

NOVEMBRE

- Le harcèlement psychologique et la CLP;
- La présomption de lésion professionnelle;
- L'atteinte auditive d'origine professionnelle;
- La modernisation du régime de santé et de sécurité du travail;
- Les travailleurs domestiques;
- L'amiante.

Colloque sur la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail

En avril, une centaine de gestionnaires et de professionnels en santé et sécurité du travail ont participé à un colloque organisé à la suite du dépôt du projet de loi n° 60 visant à moderniser le régime de santé et de sécurité du travail. Pour l'occasion, M. Claude Sicard, vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, a présenté les différentes dispositions du projet de loi. Mme Carmel Laflamme, vice-présidente – santé et sécurité du travail au Conseil du patronat, Me Éric Latulippe, associé chez Langlois Kronström Desjardins, et M. Claude Plamondon, vice-président principal chez Aon Hewitt, ont présenté par la suite les commentaires des employeurs sur le projet de loi.

Colloque sur l'état des régimes de retraite

En collaboration avec la Régie des rentes du Québec et Mercer, le Conseil du patronat a organisé, en juin, un colloque sur l'état des régimes de retraite au Québec. L'événement, animé par la directrice de la recherche et économiste en chef du Conseil, Mme Norma Kozhaya, a réuni sur une même tribune plusieurs experts qui ont brossé un portrait détaillé de la situation des différents types de régimes de retraite et des pistes de solution à privilégier pour s'assurer de leur viabilité financière à plus long terme.

Déjeuner-causerie sur les prévisions salariales 2013

En octobre, le Conseil du patronat a organisé un déjeuner-causerie portant sur les prévisions salariales 2013 et rassemblant les meilleures firmes de consultation en rémunération au Québec (Aon Hewitt, Mercer, Morneau Shepell, Towers Watson). L'événement a été animé par Mme Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef du Conseil du patronat.

© Normand Huberdeau/NH Photographes

Les porte-parole du Conseil du patronat ont été plus présents que jamais dans les médias en 2012.

DES COMMUNICATIONS DYNAMIQUES ET CONSTRUCTIVES

La présence médiatique du Conseil du patronat, encore plus abondante que les années passées, a permis un rayonnement de l'organisation à travers le Québec et le Canada.

Progression de la couverture médiatique du Conseil du patronat (en nombre d'articles et de reportages)

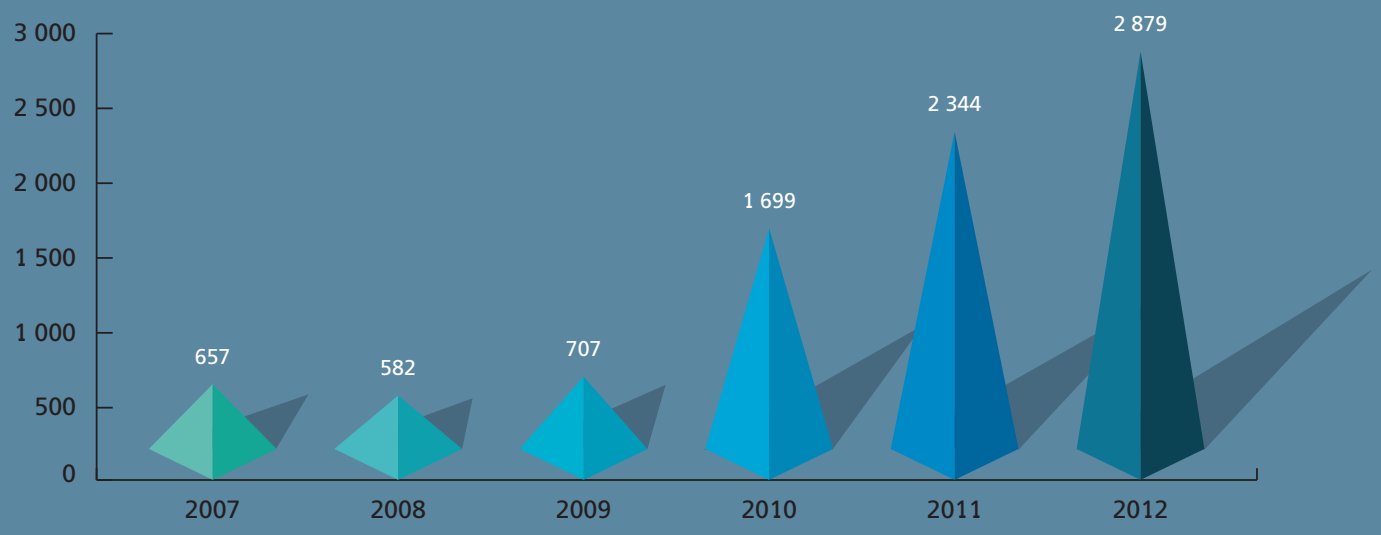

Le Conseil du patronat dans les médias : des interventions publiques plus percutantes que jamais

Les prises de position du Conseil du patronat ont été rapportées dans plus de 2 879 articles et reportages par les médias en 2012, une augmentation d'environ 23 % comparativement à 2011, et de près de 400 % par rapport à 2008. Selon une évaluation indépendante, cette couverture avait une valeur relations publiques de plus de 19,5 millions de dollars, une augmentation d'environ 6 % de la valeur totale récoltée en 2011.

Cette visibilité est notamment le résultat de 87 interventions publiques tout au long de l'année : 64 au moyen de communiqués et 23 sous forme de lettres d'opinion.

Des événements rassembleurs

Le Conseil du patronat du Québec a organisé en 2012 plusieurs événements rassembleurs qui ont mobilisé l'ensemble des employeurs du Québec.

Assemblée générale 2012

En avril, se tenait la 43e assemblée générale du Conseil du patronat en présence du ministre fédéral de l'Industrie, M. Christian Paradis, devant plus de 150 dirigeants d'entreprises et d'associations patronales. À cette occasion, le Conseil du patronat a attribué son Prix de carrière 2012 au fondateur et administrateur du conseil de Transcontinental, M. Rémi Marcoux. Trois nouvelles personnalités ont également été intronisées au Club des entrepreneurs du Conseil du patronat : M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO, Mme Eve-Lyne Biron, présidente et chef de la direction de Biron Groupe Santé, et M. Marc-André Roy, président exécutif du conseil d'administration et chef de la direction de R3D Conseil. Trois étudiants à la maîtrise en relations industrielles ont vu l'excellence de leur dossier universitaire récompensée dans le cadre des Bourses Ghislain-Dufour 2012 : Mme Véronique Dansereau (Université de Montréal), Mme Laurence Derouin-Dubuc (Université de Montréal) et M. Philippe James Scrimger (Université du Québec en Outaouais).

Déjeuner-panel électoral

À l'occasion de la campagne électorale au Québec, le Conseil du patronat a tenu, en août, un déjeuner-panel en compagnie des porte-parole économiques des trois principaux partis à l'Assemblée nationale. Animé par le président du Conseil du patronat, l'événement a permis à M. Alain Paquet (Parti libéral du Québec), M. Nicolas Marceau (Parti québécois) et M. Christian Dubé (Coalition Avenir Québec) de présenter aux employeurs présents les propositions de leurs formations respectives en matière économique.

Des partenariats gagnants

Le Conseil du patronat, en 2012, a continué d'appuyer des causes et des partenaires complémentaires à ses champs d'action prioritaires.

© Normand Huberdeau/NH Photographes

M. Jean-Yves Leblanc a remis à M. Rémi Marcoux le Prix de carrière 2012 du Conseil du patronat.

Le certificat de qualité des initiatives de formation

Tout au long de l'année, le Conseil du patronat a ainsi poursuivi, en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), une série d'initiatives visant à informer les employeurs du Québec des modalités et des avantages du certificat de qualité des initiatives de formation (CQIF). Des séances d'information gratuites à l'intention des gestionnaires en ressources humaines dans les entreprises ont notamment été offertes à travers le Québec dans le cadre de ce projet.

M. Yves-Thomas Dorval avec la ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy.

La francisation en entreprise

Par ailleurs, le Conseil du patronat a mis de l'avant en 2012, en partenariat avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), un projet afin de rappeler aux employeurs leurs obligations au regard de la *Charte de la langue française*, les informer des outils disponibles pour les accompagner dans leur démarche de francisation et les sensibiliser aux nombreux avantages que représente l'usage du français comme langue de travail, du commerce et des affaires. Outre la diffusion de nombreux outils d'information aux employeurs, notamment au moyen d'une trousse électronique envoyée à l'ensemble des membres du Conseil du patronat, l'organisme a publié plusieurs communiqués et textes d'opinion sur la question, en plus de produire et de diffuser sur le Web une vidéo promotionnelle avec des témoignages sur les nombreux avantages de la francisation en entreprise. Un colloque à l'intention des responsables de la francisation en entreprise en compagnie de la ministre de l'Immigration et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy, et des experts de l'OQLF, a également été tenu en octobre, en plus d'une rencontre d'information avec les associations membres du Conseil avec la présidente-directrice générale de l'Office, Mme Louise Marchand.

Enfin, le Conseil du patronat a continué de s'impliquer activement auprès de différents regroupements et associations, notamment Academos, Question Retraite et Leaders Diversité.

LE CONSEIL DU PATRONAT
PRÉSENT SUR TOUTES LES TRIBUNES

Afin de communiquer directement avec ses publics cibles, le Conseil du patronat répond régulièrement à l'appel d'organismes qui sollicitent son expertise et son point de vue. Voici un aperçu des événements au cours desquels le président ou d'autres représentants du Conseil du patronat ont été appelés à prendre la parole au nom des employeurs du Québec en 2012.

Janvier

- Déjeuner-conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal

Février

- Déjeuner-conférence de la Chambre de commerce de Sept-Îles
- Petit-déjeuner conférence de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Dorion

Mars

- Forum sur les transports de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Dorion

Mai

- Table ronde sur la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail lors du colloque annuel du Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec organisé dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le savoir
- Atelier sur le financement du transport collectif lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec
- Table ronde sur la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise pour l'hygiène et la santé et la sécurité au travail
- Table ronde sur l'engagement dans le cadre du colloque annuel de la Société québécoise de psychologie du travail et des organisations
- Conférence sur le capital humain dans les établissements de santé et de services sociaux dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux

Juin

- Table ronde sur le rôle et les défis de la profession de conseiller d'orientation dans le cadre du colloque annuel de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
- Conférence sur la mobilité internationale et la compétitivité économique à l'occasion de la Conférence de Montréal du Forum international des Amériques
- Assemblée générale annuelle de l'Association des industries de produits de vitrerie et de fenestration du Québec

Août

- Déjeuner-conférence dans le cadre du congrès d'été de l'Association Béton Québec

Septembre

- Table ronde sous le thème « Quel avenir financier se réservent les jeunes pour leur retraite? » dans le cadre du colloque annuel de Question Retraite

Octobre

- Séminaire annuel de l'Alliance de recherche universités-communautés – Innovations, travail et emploi sous le thème « L'intervention en santé et sécurité du travail – Pour agir en prévention dans les milieux de travail »
- Table ronde sous le thème « La santé au travail : un genre particulier? » dans le cadre de la conférence 2012 de l'Équipe de recherche sur le travail et la santé mentale
- Allocution d'ouverture à l'occasion du Grand Rendez-vous santé et sécurité du travail 2012 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail
- Table ronde sous le thème « Clauses sociales, accords cadres internationaux et responsabilité sociale des entreprises : positionnement des acteurs » dans le cadre d'un atelier sur le travail et le commerce de l'Institut d'études internationales de Montréal
- Conférence-midi dans le cadre de la série de conférences Leaders RH du Service de l'enseignement de la gestion des ressources humaines de HEC Montréal

Novembre

- Présentation sur la vision de l'éducation dans une perspective économique et des besoins des entreprises devant le Forum des directeurs généraux des collèges publics de la Fédération des cégeps
- Diner-conférence de la Chambre de commerce de Saint-Georges
- Déjeuner-conférence de la Chambre de commerce et de l'industrie de la Vallée-du-Richelieu
- Colloque organisé par le Barreau du Québec à l'occasion des 30 ans de la Commission d'accès à l'information

Décembre

- Table ronde dans le cadre du colloque « Educational Strategies for McGill: A Summit on the Roles of Higher Education in Quebec » organisé par la Post-Graduate Students' Society de l'Université McGill

Le Rapport d'activité 2012 du
Conseil du patronat du Québec a été produit par
le Service des communications du Conseil du patronat

Coordination et rédaction

Louis-Paul Lazure
Patrick Lemieux

Révision linguistique

Lucie Bélanger

Conception graphique

Oblik Communication-design

Diffusion aux membres

Geneviève Le May et Patrick Lemieux

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC
www.fsc.org

Conseil du patronat du Québec

S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ